

St-Maurice, février 2026

**Aux membres de l'Association
des riverains de la place de tirs de
Vér olliez**

Cher(ère)s membres,

Par ce courrier, nous nous permettons de vous envoyer la cotisation 2026, telle que prévue lors de l'assemblée constitutive du 27.10.2021.

Nous avons besoin, pour soutenir nos actions, de votre appui financier.

C'est pourquoi, nous vous invitons à régler la cotisation annuelle de membre de

CHF 20.00

D'avance, nous vous remercions de votre soutien et vous prions d'agréer, Cher(ère)s membres, nos cordiales salutations.

**Association des riverains
de la place de tirs de Vér olliez**

Le comité

Récépissé

Compte / Payable à
CH84 8080 8008 3920 7823 7
Association des riverains de la place de
tir de Vér olliez
1890 St-Maurice

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	20.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	20.00

Compte / Payable à
CH84 8080 8008 3920 7823 7
Association des riverains de la place de tir de Vér olliez
1890 St-Maurice

Informations supplémentaires
Cotisations 2025

Payable par (nom/adresse)

Point de dépôt